



**Séminaire national des Interlocuteurs académiques
pour le numérique en Documentation
#IANDOC22
«Collaborations numériques
interdisciplinaires et compétences
transversales »**

Compte-rendu

Jeudi 2 juin

Intervention d'Elisabeth Carrara, Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

- **Renforcer la plus-value des productions pédagogiques académiques :**

Les productions réalisées dans le cadre des TrAM et plus largement toutes celles proposées par les IAN et leurs équipes sont une richesse par leur qualité et leur diversité. Elles témoignent d'une réflexion pédagogique visant à contribuer sur le terrain au travail des professeurs documentalistes et, ainsi, à affirmer leur positionnement clé au sein des équipes pédagogiques des collèges et lycées.

Nombreux sont les professeurs qui s'en emparent. Une étape peut maintenant être franchie afin de permettre aux enseignants de viser un objectif de continuité, de renforcement de la construction de progressions pédagogiques et de la cohérence du parcours des apprentissages des élèves dans les différents temps de sa scolarité. Les ressources publiées sur les sites académiques et la plateforme Édubase doivent maintenant insister sur cette notion de parcours de l'élève durant sa scolarité et tout au long de la vie.

Ces apprentissages dépassent le cadre de l'école, il s'agit donc de penser des outils aidant à construire l'avant et l'après dans le parcours de l'élève.

- **Renforcer la place du professeur documentaliste au sein de l'établissement**

Le professeur documentaliste conforte son rôle en s'appuyant sur la circulaire de missions, qui est à mieux faire connaître des chefs d'établissement et des autres enseignants, et en concevant un projet de politique documentaire fédérant l'équipe éducative.

Des situations au cas par cas et des configurations de tout type existent concernant l'ouverture et la fermeture du CDI en dehors de la présence physique du professeur documentaliste, aucune préconisation institutionnelle n'est imposée.

Dans l'appui apporté pour la mise en œuvre des programmes et des activités initiées par les autres professeurs et CPE, le professeur documentaliste doit être force de proposition. C'est, notamment, dans cette perspective que les sujets proposés au CAPES de documentation insistent sur le fait que les professeurs documentalistes peuvent répondre aux sollicitations de leurs collègues mais aussi leur proposer des activités et projets pédagogiques s'inscrivant dans un cadre disciplinaire ou transversal.

Les IA-IPR EVS, dont la documentation est un des champs d'expertise, jouent un rôle important pour animer la réflexion collective au niveau des académies. Il s'agit aussi de promouvoir l'importance du projet de politique documentaire et le rôle moteur que les professeurs documentalistes sont en mesure d'assumer au regard de leur circulaire de mission.

- **Réfléchir à la formation initiale des professeurs documentalistes**

La variété des parcours des étudiants préparant le CAPES-CAFEP documentation est très importante. Elle constitue une grande richesse mais elle confère une responsabilité particulière à la formation initiale, dans le cadre du master MEEF, et continue pour leur permettre d'accéder à une professionnalité spécifique et indispensable pour être en mesure de répondre aux exigences de la circulaire de mission.

Les nouvelles épreuves du CAPES Documentation s'attachent à répondre aux exigences professionnelles actuelles : il s'agit pour le candidat de montrer sa maîtrise scientifique, ses compétences comme sa réflexion sur la pédagogie mais aussi la façon dont il se projette dans le métier de professeur, cadre A de la fonction publique et plus spécifiquement de professeur documentaliste.

La création d'une agrégation disciplinaire n'est à ce jour pas d'actualité pour l'institution. Par ailleurs, il faut rappeler qu'il n'existe pas non plus d'agrégation dans le champ des SIC dans le supérieur.

Intervention d'Émilie Van Rangerthem (DNE TN3)

Présentation disponible sur l'espace Tribu des IAN documentation

<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/3bREW4>

Intervention de Richard Galin (DNE TN3)

Retour sur la création des interlocuteurs académiques au numérique en Éducation aux médias et à l'information.

Si le professeur documentaliste est enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias, la création du réseau des IAN EMI s'inscrit dans les 17 autres réseaux IAN existants.

Le bureau de l'accompagnement des usages et de l'expérience utilisateur de la Direction du numérique pour l'éducation (DNE-TN3) s'appuie sur un réseau de 36 experts disciplinaires du second degré qui travaillent en étroite relation avec l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR).

La création d'un réseau de IAN en éducation aux médias et à l'information (EMI) a été formulée dans la note de cadrage de la proposition 12 (« Développer la citoyenneté numérique et renforcer l'éducation aux médias et à l'information en s'appuyant sur le CLEMI »), qui a été retenue à la suite des États généraux du numérique.

Les IAN EMI doivent représenter une certaine diversité, à savoir représenter l'ensemble des disciplines, ce qui a été souligné dans la commande adressée aux DAN : il s'agit d'illustrer la diversité des disciplines impliquées en EMI, et de montrer que l'EMI doit être portée par l'ensemble de ces disciplines.

Un professeur documentaliste peut être désigné par le DAN et par son corps d'inspection comme IAN EMI, il faut juste veiller à ce que le réseau des IAN EMI ne soit pas le doublon du réseau des IAN Doc.

La désignation du IAN EMI relève de l'académie en fonction de sa politique éducative et de son organisation, ce qui peut être très hétérogène en fonction des académies.

Présentation du document réflexif des TraAM Documentation 2021-2022 - Farah Guillot, Caroline Jan, Ludivine Sari-Hassoun

<https://view.genial.ly/628cec9d2993af0011cdb39a/dossier-presentation-traam-inter-seminaire-ian>

Présentations de parcours Magistère académiques

- Parcours [Magistère Créteil](#) (Ludivine Sari-Hassoun)
- Parcours [Magistère Nice](#) (Elsa Riquier)
- Mutualiser avec Magistère (Daniela Brun) : document disponible sur l'espace Tribu des IAN documentation <https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/lrHprd>

Jeudi 3 juin

Intervention : Audrey Démonière-Rouvel et Juliette Filiol, DNE TN3

Lien de présentation <https://view.genial.ly/609a97ad340fb80d94870e3e>

Intervention Édubase : Olivier Pingal et Audrey Démonière-Rouvel, DNE TN3

Présentation disponible sur l'espace Tribu des IAN documentation <https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/3bREW4>

Présentation : Vers un idéal de collaboration interdisciplinaire, Juliette Filiol, DNE TN3

Lien de présentation <https://view.genial.ly/609a97ad340fb80d94870e3e>

Intervention : évaluation des compétences du CRCN

- Professeur documentaliste et CRCN (Magali Lesince)

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/doc/spip.php?article1459>

- Pépites PIX (Caroline Jan)

<https://view.genial.ly/629747f03f5b080011de7fee/presentation-seminaire-ian-3-juin-22>

Présentation : GT académiques / webinaires : actions de formation et d'autoformation en académie

Lien de présentation <https://view.genial.ly/609a97ad340fb80d94870e3e>